

**RAPPORT SUR LE SUIVI
DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE
POUR LE DEVELOPPEMENT
A MADAGASCAR**

Septembre 2004

PREFACE

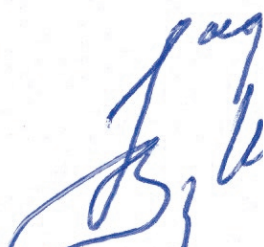
A l'instar des autres pays de la planète, Madagascar a volontairement adhéré à la déclaration du Millénaire, adopté par les Chefs d'Etat et Gouvernement des pays membres des Nations Unies en septembre 2000. Cette déclaration constitue sans aucun doute L'ENGAGEMENT DE NOTRE ERE, de l'ensemble des pays riches et pauvres à consentir des efforts plus importants pour relever le défi de défendre les principes fondamentaux d'égalité, d'équité et de dignité humaine.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui sont le fruit de cette Déclaration ne seront atteints qu'avec une stratégie bien conçue, elle-même basée sur une vision à moyen et long terme capable de relever les défis majeurs auxquels le pays fait face.

Les exigences des OMD et la volonté du Gouvernement à les réaliser dans les délais à travers la ligne directrice d'un développement rapide et durable qu'il s'est choisi, ainsi que les analyses des caractéristiques de la pauvreté et des opportunités dans le pays, ont conduit les autorités à adopter dans un processus largement participatif trois principaux axes stratégiques dans le DSRP à savoir (i) restaurer un Etat de droit et une société bien gouvernée, (ii) susciter et promouvoir une croissance économique à base sociale très élargie et (iii) susciter et promouvoir des systèmes de sécurisation humaine et matérielle et de protection sociale élargie.

Le présent rapport sur les OMD qui a été élaboré sous la responsabilité des autorités malgaches et avec l'appui du Système des Nations Unies, est le résultat d'un processus participatif de l'ensemble des couches de la population représentée au sein d'une cellule technique qui assure en même temps le pilotage dudit rapport et du DSRP.

Nous osons espérer que grâce aux informations qu'il contient et en particulier les défis qu'il met en lumière pour réaliser les OMD, ce rapport constituera un véritable outil de sensibilisation et de plaidoyer en faveur d'une mobilisation encore plus forte de l'ensemble des partenaires au développement du pays pour que chacun selon sa responsabilité puisse apporter sa brique dans l'édification d'une société malgache plus prospère et plus équitable à travers les progrès vers la réalisation des OMD.



Jacques Sylla

Premier Ministre

Chef du Gouvernement



Bouri Sanhouidi

Coordonnateur Résident des activités
du Système des Nations Unies

AVANT PROPOS

Depuis l'adoption des Objectifs de la Déclaration du Millénaire pour le Développement, il n'est plus à démontrer combien il est important de disposer d'un système d'information statistique pour le suivi des indicateurs permettant d'apprécier l'avancement des Etats vers les objectifs à atteindre, qui est d'ailleurs recommandée par les Nations Unies.

Madagascar n'a pas encore produit son rapport relatif à ces OMD depuis leur adoption à l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2000. Ainsi, le présent document constitue le premier rapport officiel sur le suivi des OMD et il est réalisé par l'Institut National de la Statistique, en tant qu'organe des statistiques officielles en collaboration avec les Systèmes des Nations Unies. Par ailleurs, ce rapport est issu d'un processus participatif entre les entités concernés par les objectifs et sa réalisation est supervisée par la Cellule Technique du DSRP.

La publication de ce rapport répond à de nombreux objectifs, outre celui des Nations Unies qui est de consolider et renouveler l'engagement de Madagascar aux résolutions de la Déclaration du Millénaire, dont notamment :

- montrer aux populations malgaches et aux partenaires techniques et financiers qui concourent aux développements du pays le chemin déjà parcouru et à parcourir par Madagascar pour l'atteinte des objectifs, les défis à relever et les opportunités qui s'offrent.
- sensibiliser, mobiliser et renforcer l'engagement pour tous vis-à-vis des OMD.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce rapport.



Ministre de l'Economie
des Finances et du Budget
CABINET
RADAVIDSON

TABLE DES MATIERES

Préface	i
Avant Propos	ii
Table des Matières	iii
Liste des abréviations et sigles	iv
Liste des graphiques et des tableaux	v
Introduction	1
Contexte de développement de Madagascar	2
Objectif 1 - Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	7
Cible 1 - Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population vivant dans la pauvreté extrême	7
Cible 2 - Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population vivant dans la pauvreté alimentaire	9
Objectif 2 - Assurer l'Education Primaire pour tous	13
Cible 3 - Promouvoir l'instruction primaire à tous les enfants en âge d'aller à l'école	13
Objectif 3 - : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	17
Cible 4 - Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	17
Objectif 4 - Réduire la mortalité infantile	21
Cible 5 - Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	21
Objectif 5 - Améliorer la santé maternelle	25
Cible 6 - Réduire de trois quart, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	25
Objectif 6 - Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	28
Cible 7 - D'ici 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle	28
Cible 8 - D'ici à 2015, avoir maîtrisé le Paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	30
Objectif 7 - Assurer un environnement durable	33
Cible 9 - Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	33
Cible 10 - Pour 2015, réduire de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable	34
Objectif 8 - Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	37
Cible 11 - S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés	37
Annexe 1 - Vue générale de la situation de l'OMD à Madagascar	39
Annexe 2 - Indicateurs de suivi des OMD à Madagascar	40

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

BAD	Banque Africaine pour le Développement
CARP	Crédit d'Appui à la Réduction de la Pauvreté
CCPREAS	Cellule de Coordination du Projet de Relance Economique et d'Action Sociale
CHD1	Centre Hospitalier de District niveau 1
CPN	Consultation Pré-Natale
CSB	Centre de Santé de Base
CSLCC	Conseil Supérieur de Lutte Contre la Corruption
DDSS	Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales
DSRP	Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EPM	Enquête Permanente auprès des Ménages
ESM	Equipes Sanitaires Mobiles
FAO	Foods Agriculture Organization
FED	Fonds Européen pour le Développement
FID	Fonds d'Intervention pour le Développement
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
FTM	Foibe Taotsaritany Malagasy
IEC	Information Education Communication
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPTE	Initiatives pour des Pays Pauvres Très Endettés
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCA	Millenium Challenge Account
MEFB	Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget
MEM	Ministère de l'Energie et des Mines
MENRS	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
MinSan-PF	Ministère de la Santé et du Planning Familial
MSR	Maternité Sans Risque
OGT	Opérations Globales du Trésor
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PANAGED	Plan National d'Action Genre et Développement
PARP	Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PCD	Plan Communal pour le Développement
PE3	Programme Environnemental 3
PEV	Programme Elargie de Vaccination
PF	Planning Familial
PNPF	Politique Nationale de Promotion de la Femme
SEECALINE	Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en Matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie
SSD	Services de Santé de District
TBS	Tableaux de Bord Social
ULC	Unité Laparo-Césarienne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX

Graphique n°1	Evolution du ratio de pauvreté	7
Graphique n°2	Evolution de la pauvreté alimentaire	9
Graphique n°3	Evolution du ratio d'insuffisance pondérale	10
Graphique n°4	Le taux net de scolarisation	13
Graphique n°5	Taux d'achèvement du primaire	14
Graphique n°6	Niveau d'instruction par sexe	17
Graphique n°7	Evolution du ratio filles / garçons dans l'éducation 1999-2002	18
Graphique n°8	Ratio taux d'activité femmes / hommes	18
Graphique n°9	Ration de représentation des femmes / hommes (1999)	18
Graphique n°10	Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	21
Graphique n°11	Proportion d'enfants âgés d'un an vaccinés contre la rougeole	22
Graphique n°12	Proportion de naissances assistées par du personnel qualifié de santé	25
Graphique n°13	Evolution de la prévalence de l'infection VIH/SIDA	28
Graphique n°14	Taux d'incidence du paludisme par groupe d'âge	30
Graphique n°15	Proportion de surface couverte par la forêt	33
Graphique n°16	Evolution du Ratio du service de la dette sur les exportations	38
Tableau n°1	Représentation des femmes dans les institutions	18
Tableau n°2	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural et urbain de 1999 à 2001, obtenus à partir des deux approches	35

INTRODUCTION

Adopté par les 189 états membres de l'ONU présents à l'Assemblée Générale de septembre 2000, la déclaration dite du Millénaire à laquelle a adhéré Madagascar s'inscrit dans un cadre unique pour les défis que doit relever l'humanité. Ce cadre donne une esquisse des actions à entreprendre et propose un ensemble de mesures concrètes permettant d'apprécier les progrès accomplis par chaque Etat dans l'atteinte des objectifs. Ces objectifs sont au nombre de huit, accompagnés de 18 cibles et 48 indicateurs : le tout forme ce qu'on appelle communément « **Objectifs du Millénaire pour le Développement ou OMD** ».

Les Etats ayant adopté la déclaration se sont engagés à mettre en œuvre des actions pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs et aussi à élaborer des rapports décrivant l'état d'avancement des pays vis-à-vis de la réalisation des OMD. Ces rapports servent d'instruments dans la mobilisation et l'engagement de l'ensemble de la population vis à vis des OMD. Aussi répondent-ils aux questions sur les progrès déjà réalisés par les gouvernements, les actions entreprises et celles à entreprendre pour arriver aux objectifs ? A quel niveau du chemin menant aux objectifs se trouvent les pays ?

Le rapport est élaboré annuellement, et cela depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire en suivant des normes internationales permettant de le lire de façon uniforme pour tous les pays. Mais pour des raisons sociopolitiques survenues au cours de ces dernières années, aucun rapport n'a pu voir le jour. Ce document, issu d'un processus participatif, constitue donc le premier rapport officiel de suivi des OMD.

Les OMD font partie des objectifs sur lesquels le gouvernement actuel s'est déjà fixé dans le DSRP, fruits de longs processus participatifs, cumulatifs et innovatifs initiés depuis l'an 2000 entre les différents acteurs de la vie socio politico-économiques malgaches (autorités gouvernementales et parlementaires, opérateurs économiques, société civile...).

La préparation et la mise en place du DSRP à ces différents stades ont permis à Madagascar de bénéficier des fonds émanant des Initiatives des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) :

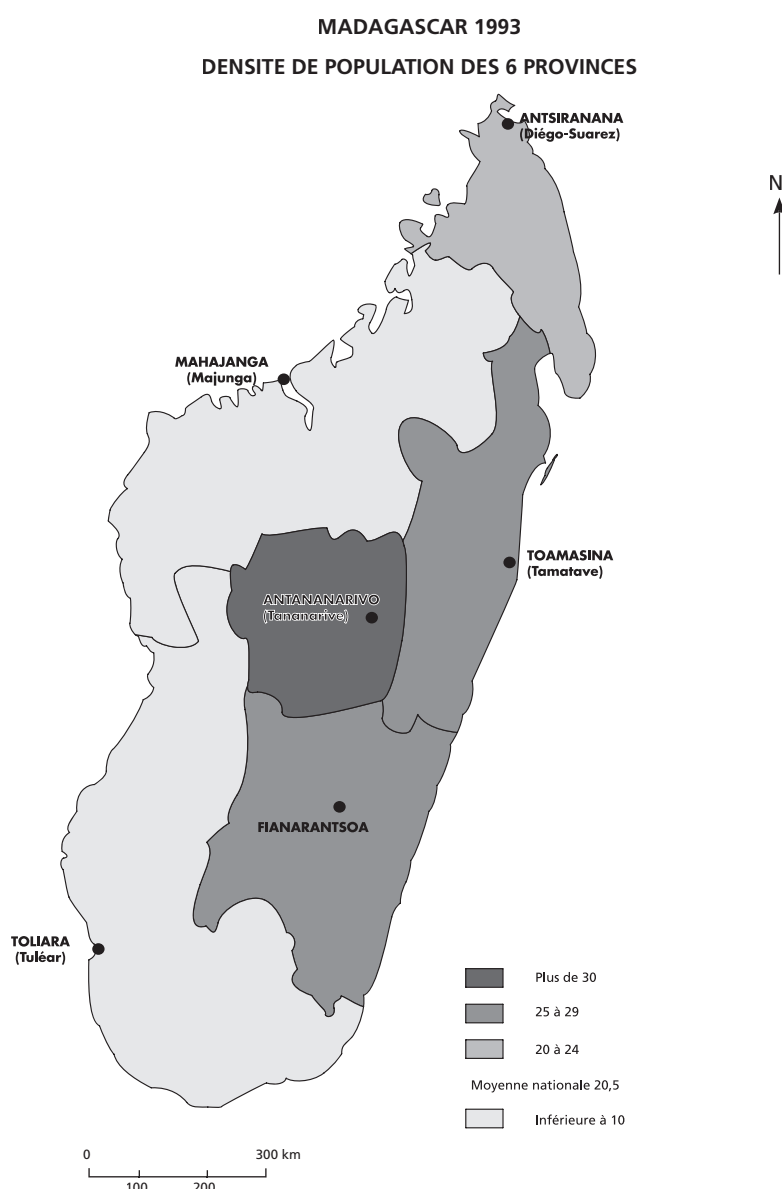
- Madagascar a commencé à adhérer au principe du DSRP en 2000 ;
- le point de décision a été acquis en 2001 ;
- la mise en œuvre du DSRP a commencé en Juillet 2003 ;
- le point d'achèvement a été atteint en novembre 2004.

L'élaboration de ces rapports est essentiellement basée sur l'analyse des indicateurs permettant d'apprécier l'avancement vers les objectifs. Ainsi, le présent document rapporte une analyse de la situation ainsi que de la tendance de ces indicateurs à Madagascar depuis 1990 jusqu'en 2003, les perspectives à l'horizon 2015 et une liste des défis à relever avant d'atteindre les objectifs. Etant donné qu'il y a déjà des politiques du gouvernement malgache visant à atteindre des objectifs liés à la pauvreté dans le DSRP et qui englobent les OMD. Ce document rapporte aussi les éléments déjà disponibles dans le cadre de ces politiques et qui entretiennent un environnement favorable à la réalisation des OMD et les priorités pour l'aide au développement. Enfin, une évaluation qualitative basée sur des résultats empiriques de l'environnement de suivi est exposée dans ce document, et tout cela pour chaque indicateur.

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DE MADAGASCAR

Ile située dans l'océan indien, Madagascar compte en 2004 plus de 16 millions d'habitants pour un taux de croissance démographique avoisinant les 2,8% par an. La répartition de la population selon le milieu de résidence n'a pas beaucoup changé au cours de ces dix dernières années. En suivant la délimitation des zones rurales et urbaines du Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 1993, environ trois malgaches sur quatre vivent en milieu rural, près de 5,0% se trouvent dans la capitale et 16,9% dans les autres milieux urbains. La dominance de la population féminine devient de plus en plus importante en milieu urbain. Si les femmes ne représentent que 51% en milieu rural, cette proportion atteint plus de 53,4% dans la capitale. Dans l'ensemble, on compte 97 hommes pour 100 femmes.

Madagascar subit incessamment les effets négatifs des aléas climatiques comme les dépressions tropicales et les cyclones ainsi que des catastrophes naturelles comme la sécheresse dans le Sud de l'Ile, rendant ainsi vulnérables le système de production en particulier dans les milieux ruraux.



L'effet cumulatif des Programmes d'Ajustement Structurel lancés depuis 1985 a donné naissance à une économie plus ouverte et orientée vers le marché. Dans l'ensemble, l'exécution des réformes a été satisfaisante. Toutefois, dans certains domaines, les progrès ont été lents. Depuis 1988, l'on a pu constater des effets positifs et significatifs de ces PAS : des taux de croissance économique supérieurs au taux d'accroissement de la population, sauf pour la période 1991-1996 pendant laquelle les programmes ont été suspendus. Le taux de croissance annuel moyen était ainsi de 3,5% pour la période 1988-1990 et de 4,3% pour la période 1997-2000. Ce taux frisait les 6% en 2001.

La crise politique du premier semestre 2002 a engendré une désorganisation économique et sociale, caractérisée par une chute de la croissance de l'ordre de -12%, qui a abouti à l'aggravation du phénomène de pauvreté et de vulnérabilité. Les répercussions de ces différents chocs ont entraîné par ailleurs l'émergence d'une nouvelle catégorie de pauvres en milieu urbain (employés des zones franches...) et toutes sortes de déficits, notamment en termes d'alimentation, de revenu, d'emploi, d'infrastructure, de stabilité/sérénité/sécurité et de crédibilité.

Après cette crise, l'économie a connu un rebond significatif avec un taux de croissance de 9,8% en 2003, portant le niveau du PIB à un peu moins de son niveau de 2001. L'objectif de 6% dans le DSRP a été ainsi dépassé grâce aux mesures de reconstruction, de rétablissement et de relance menées par le Gouvernement. La reprise a été constatée dans presque tous les secteurs de l'économie. L'analyse fine de la situation par secteur le confirme.

Ainsi, le secteur tertiaire a connu une forte croissance de 10,6% en 2003. Cette croissance peut être expliquée, d'une part par l'essor de la branche Bâtiments et Travaux Publics (programmes de construction et de réhabilitation des routes, relance des activités dans le logement...) facilitée par la détaxation, et d'autre part par l'évolution remarquable de la branche transport (grâce à la normalisation de la circulation routière, aérienne et ferroviaire) et à l'accélération des activités dans la branche télécommunication.

Les activités du secteur secondaire ont repris avec un taux de croissance de 14,6% suite aux politiques incitatives entreprises par le gouvernement (notamment la collecte de fonds pour leur financement : Fonds de Garantie). Suite à ces mesures, six branches d'activité ont connu un regain significatif de leur activité : l'industrie du bois, les industries chimiques et pharmaceutiques, l'industrie du corps gras, l'industrie textile, l'industrie du papier et enfin les matériaux de construction. Les entreprises franches, elles aussi, ont également retrouvé un certain dynamisme, mesurable à travers le niveau d'emploi estimé à 110 000 employés, proche de la situation de 2001.

Le secteur primaire quant à lui n'a réalisé qu'un taux de croissance de 1,3%. Cette croissance résulte surtout d'un accroissement du secteur agricole de 3,5% en 2003 (après une stagnation depuis plusieurs années) et ce grâce à des mesures fiscales concernant les engrais, les intrants et les équipements agricoles ainsi que la réhabilitation des périmètres irrigués. Par contre, une baisse d'activité a été enregistrée dans la branche sylviculture du fait d'un assainissement soutenu des exploitations forestières, entamé depuis 1998.

La croissance économique en 2003 a surtout été tirée par l'investissement et les exportations. Les investissements publics se sont accrus de 5,8% par rapport à 2002, suite à la remise en état ainsi que la construction d'infrastructures sociales (écoles, centre de santé) et surtout d'infrastructures routières. Par ailleurs, les investissements privés, les exportations et les importations se sont respectivement accrus de 10,2%, 50,9% et 51,3% par rapport à 2002. Notons qu'il est prévu dans le DSRP un taux de croissance de 56% pour les exportations et de 45% pour les importations.

Aussi après la crise de 2002, le gouvernement a pris diverses mesures socio-économiques qui, en général, ont nettement amélioré les résultats économiques et financiers de l'année 2003 par rapport à 2002.

Dans le domaine de l'économie, notons qu'en plus des mesures de détaxations sélectives favorisant notamment l'importation d'intrants et d'équipements, des rencontres avec des opérateurs du secteur privé ont été organisées dans le cadre du partenariat public-privé pour le développement de ce secteur.

Quelques indicateurs économiques

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Inflation (%)	17,8	7,3	8,4	9,8	7,1	7,3	15,2	2,8
Croissance (%)	2,1	3,7	3,9	4,7	4,7	6,0	-12,7	9,8
PIB aux prix constants (Milliards de FMG)	1 973	2046	2126	2226	2331	2471	2158	2369
PIB par habitant (prix constants 1 000 FMG)	148	150	151	154	157	162	138	147
PIB par habitant (prix courants 1 000 FMG)	1 220	1 321	1 448	1 619	1 767	1 955	1 914	2 101
PIB par habitant (en US \$)	301	259	266	258	261	308	280	339

Source : INSTAT

Madagascar a ratifié la Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discriminations raciales le 07 Février 1969. Le dernier rapport périodique, le neuvième, date de 1986 (Comité des Nations Unies chargé de suivi de la mise en œuvre de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales dénommé CERD ; CERD/C/149/ Add. 19 , 22 Octobre 1986). Cela fait presque 18 ans que Madagascar a présenté son dernier rapport devant le CERD. En principe, l'Etat membre devrait le faire tous les 2 ans. En réponse aux multiples rappels du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, l'actuel Gouvernement malgache a pris l'initiative, par l'intermédiaire du Ministère de la justice et du Ministère des affaires étrangères, de créer par arrêté interministériel datant du 30 Octobre 2003, un comité chargé de la rédaction des rapports initiaux et périodiques liés aux instruments internationaux sur les droits humains. Ce nouveau comité avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement à Madagascar (PNUD) en général et de l'Union Européenne en particulier a pu établir le 18ème rapport relatif à la Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discriminations raciales, rapport présenté par la délégation malgache le 02 et 03 Août 2004 à Genève (Suisse).

Ce rapport relate les mesures prises par Madagascar en matière de lutte contre la discrimination. On peut citer entre autres :

- le principe constitutionnel de liberté d'expression sans discrimination ;
- les mesures prises pour l'égalité entre homme (en matière de partage et de succession) et femme notamment le lancement du Programme d'Actions Nationales Genre et Développement ;
- les mesures sur les droits de l'enfant telles le lancement officiel de l'opération EKA (Ezaka Kopia hoan'ni Ankizy) pour l'attribution d'actes de naissances aux enfants malagasy ;
- l'adoption en Juin 2004 d'un plan national de lutte contre les pires formes du travail des enfants avec le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales de l'OIT et le BIT- IPEC (International Program for the Elimination Trade Labor) ;
- la poursuite du programme d'éducation non formelle avec l'UNICEF ;
- la campagne de vaccination généralisée et la concrétisation de la Prise en Charge Intégrale des Maladies des Enfants (PCIME) du Ministère de la Santé et du Planing Familial ;
- la prise en charge des enfants de rue en milieu urbain par les associations, ONG dont les actions humanitaires du Père Pedro d'Akamasoa ;
- les programmes conjoints du Ministère de la Population et du système des Nations Unies pour l'alphabétisation des enfants et pour les jeunes et la lutte contre le VIH/SIDA ;
- les campagnes de sensibilisation contre l'exclusion sociale.

On peut noter aussi la mise en place de la Médiature en 1992, la Commission Nationale des Droits de l'Homme en 1996, le Conseil Supérieur de Lutte Contre la Corruption en 2003.

La bonne gouvernance figure aussi parmi les priorités du Gouvernement malgache. Dans cette optique, on peut citer :

- les efforts visant à réduire le nombre des Ministères ;
- l'adoption de nouveau style de travail par l'élaboration du Business Plan et d'un Plan de Travail Annuel pour chaque ministère ;
- l'organisation des colloques gouvernementaux en Juin et en Décembre 2003 ;
- la mise en place et l'opérationnalisation du CSLCC (l'établissement de l'état des lieux de la corruption,

- mise en place du label de probité) ;
- l'élaboration de Document de la Stratégie nationale de la Lutte Contre la Corruption (SNLCC) ;
- la promotion du mouvement d'éthique, du pacte d'intégrité et des mesures de prévention contre la corruption ;
- la création du Bureau Indépendant Anti- Corruption (BIANCO) ;
- la sensibilisation du public à la lutte contre la corruption,... ;
- la préparation et le lancement du Programme pour la Bonne Gouvernance et le Développement Institutionnel ;
- la modernisation de la Justice ;
- le passage à l'Ariary ;
- la mise en place des 22 régions ainsi que les chefs et les conseillers ;
- l'organisation de la réunion des Maires ;
- l'adoption du nouveau Plan Comptable Général en 2005 ;
- les réformes des finances publiques (code de marchés publics, simplification des procédures de passation de marchés, loi organique, renforcement du cadre de gestion des finances publiques, renforcement du contrôle interne et du contrôle budgétaire,...) ;
- une politique budgétaire comme instrument d'orientation et de promotion de l'économie ;
- les efforts pour accroître les recettes fiscales ;
- la production et la diffusion d'informations fiables (fiscales, financières, macro-économiques, sociales,...).

Au niveau de la santé actuellement, il y a :

- la mise en contrat de concession avec des ONG des unités de pharmacie des Hôpitaux de Référence (CHU, CHRP et CHD) ;
- la diffusion d'arrêté autorisant la cohabitation des pharmacies à gestion communautaire au niveau des CSB et Dépôts de médicaments ;
- la libéralisation de l'importation de médicaments ;
- la mise en place du Programme Elargi de Vaccination et le lancement par le Ministère de la Santé et du Planning Familial en collaboration avec l'OMS et l'UNICEF de la campagne de masse de vaccination anti-rougeoleuse ;
- l'application de la Participation Financière des Usagers à visage humain au niveau des districts sanitaires ;
- la validation de la Politique nationale de Nutrition et la détaxation effective de moustiquaire imprégnée.

Quant au secteur éducatif, le groupe des Amis de Madagascar a validé la requête de l'Education Pour Tous (EPT). Les mesures suivantes ont été prises en faveur des élèves et des parents :

- la prise en charge par l'Etat des droits d'inscription des élèves du niveau primaire ;
- la dotation de kit scolaire, dotations de manuels scolaires pour les élèves et équipements pédagogiques pour les enseignants ;
- la prise en charge par l'Etat d'une partie des salaires des enseignants du FRAM ;
- l'intégration de l'approche de compétence au niveau des enseignants du 1er cycle ;
- la production de la stratégie pour l'Enseignement Secondaire et la Formation technique ;
- l'élaboration du Plan Directeur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (PDESRES) ;
- le lancement aussi du processus d'élaboration de cadre stratégique.

En matière de protection sociale, le Ministère a élaboré la Stratégie Nationale de Protection Sociale, mis en œuvre de projets « filets sociaux de sécurité » pour les groupes vulnérables en partenariat avec le FID et des ONG confessionnelles pour un montant de 100 milliards de FMG.



© UNICEF - GIACOMO 2002

Objectif 1 Éliminer l'extrême pauvreté et la faim



Cible 1 - Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population vivant dans la pauvreté extrême

Indicateur 1- Ratio de pauvreté

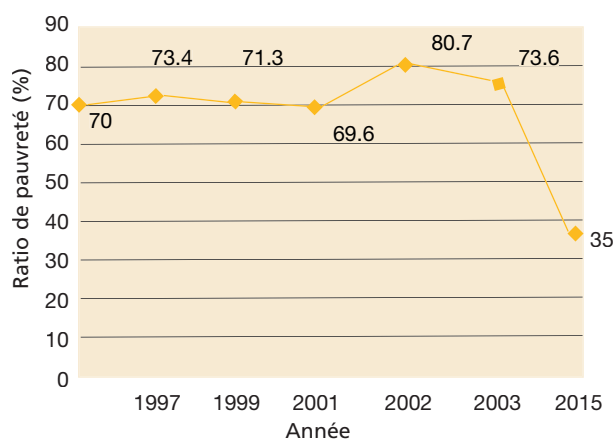
1. Situation et tendance

Dans le cadre de la politique de développement rapide et durable retracée dans le Document de Stratégie de la Réduction de la pauvreté malgache (DSRP), le premier objectif du Gouvernement malgache, en conformité avec les OMD, est de réduire de moitié le ratio de la pauvreté actuel avant 2015. En effet, la proportion des malgaches pauvres est très élevée puisque au moins 7 malgaches sur 10 sont classés pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté est défini comme étant la dépense minimum par tête permettant à un individu de couvrir à la fois les besoins alimentaires minimums tels que le riz, la viande, l'huile, le sucre... et les besoins non alimentaires minimums comme l'accès aux services médicaux, l'habillement, l'accès à l'éducation... En 2003, ce seuil de pauvreté est estimé à 230 800 Ariary par an, soit 1 154 000 FMG, aux prix courants de la Capitale (Antananarivo).

En 1993, 70% des malgaches étaient pauvres, ce ratio de pauvreté a augmenté en 1997 avant d'entamer une baisse de 3,6 points en 2001 atteignant ainsi la valeur 69,6%. A la suite de la crise de 2002, le ratio de pauvreté a accusé une hausse de 11,1 points : 80,7% des malgaches étaient pauvres. L'estimation provisoire du ratio en 2003 montre qu'il existe une tendance à la baisse du niveau de ce ratio, soit de 7,1 points par rapport à 2002.

En 2015, l'objectif à atteindre est de réduire ce taux à 35%.

Graphique n°1. - Evolution du ratio de pauvreté



Source : INSTAT, EPM 1993, 1997, 1999, 2001 et 2002.

Selon les milieux, l'écart de l'incidence de la pauvreté reste considérable : le taux de pauvreté en milieu rural est de 86,4% en 2002 soit une différence de 24,8 points avec le taux de pauvreté en milieu urbain.

Par ailleurs, les résultats de l'EPM 2002 rapportent un écart de 2,1 points entre le ratio de pauvreté chez les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes, et cela en faveur de ces derniers.

2. Perspective

Madagascar compte atteindre ce premier objectif d'ici 2013, soit 10 ans plus tôt que ce qui est prévu par l'objectif du Millénaire pour le Développement, c'est-à-dire faire passer le ratio de pauvreté de 70% en 2003 à 35% en 2013. Ceci peut être possible grâce à une politique de

croissance économique soutenue en appliquant une stratégie sectorielle pro-pauvre et de réduction de la pauvreté. Cette perspective est conditionnée par les conditions climatiques.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement **Potentiellement** In vraisemblablement
Données insuffisantes

3. Défis à relever

Le défi consiste à ramener le taux de pauvreté, actuellement estimé à 73,6%, à 35% en 2015. L'atteinte de ce premier objectif dépendra de plusieurs facteurs. On peut citer entre autres :

- la réalisation d'un taux de croissance économique stable et fort, soit 8% au moins ;
- le maintien de la stabilité macro-économique et financière ;
- l'existence d'un Etat de droit et d'une société bien gouvernée ;
- la promotion et l'incitation à une croissance économique à base sociale élargie ;
- le développement d'un système de sécurisation humaine et d'un système de protection sociale ;
- le renforcement des actions visant à limiter la propagation du VIH/SIDA ;
- la promotion du principe 3P Partenariat Public Privé pour le développement ;
- le développement d'un système de suivi/évaluation continu ;
- la stabilité politique et sociale ;
- l'absence des effets néfastes des aléas climatiques.

4. Environnement

Pour l'atteinte de cet objectif N°1, une politique de développement rapide et durable de l'économie malgache est enclenchée en tablant sur un taux de croissance économique d'au moins 8% par an dans un cadre macro-économique, fiscal et financier stable et cohérent. Cette stratégie de lutte contre la pauvreté ainsi que les plans

d'actions globales correspondants sont déjà mentionnés dans le cadre du DSRP. Ce document est le fruit d'un long processus de participation (Gouvernement, Partenaires techniques et financiers, Secteurs privés, Société civile,...) et d'appropriation de façon cumulative et itérative tant au niveau régional que national.

La préparation et la mise en place du DSRP à ces différents stades ont permis à Madagascar de bénéficier des fonds émanant des Initiatives des Pays Pauvres Très Endettés (IPTE).

Etat de l'environnement favorable

Fort **Moyen** Fiable mais s'améliorant Faible

5. Priorités pour l'Aide au développement

Le Gouvernement malgache dispose déjà du DSRP évolutif comme cadre de référence de sa politique économique jusqu'en 2006. Il retrace tous les domaines prioritaires pour lesquels l'Etat Malgache a besoin de l'appui des partenaires techniques et financiers au développement. Les actions en faveur des OMD nécessitent un cadre de planification à long terme.

6. Evaluation de l'environnement de suivi

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyse statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocations des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible

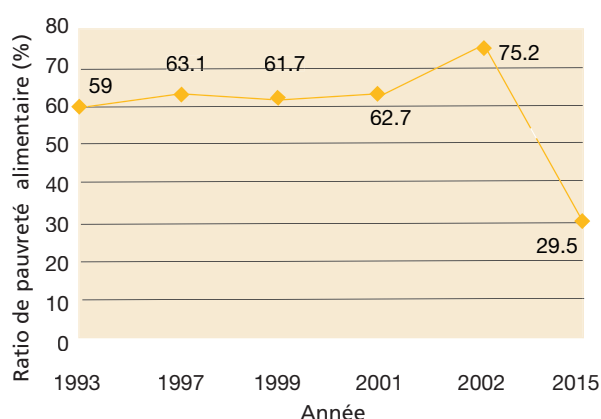
Cible 2 - Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population vivant dans la pauvreté alimentaire

Indicateur 2 Incidence de la pauvreté alimentaire

1. Situation et tendance

La situation de la pauvreté alimentaire est obtenue en utilisant la définition de la FAO selon laquelle sont considérés comme pauvres en aliments toutes personnes ayant une consommation alimentaire qui ne permettent pas d'atteindre 2 100 Kilocalories par jour. En appliquant cette définition, on voit qu'en 1993, 59% des malgaches souffrent de la pauvreté alimentaire. Cette proportion a augmenté de 4,1 points en 1997 en atteignant 63,1%. A la suite des événements sociopolitiques de 2002, le nombre de malgache vivant dans la pauvreté alimentaire s'intensifiait pour atteindre 75,2%. Les effets catastrophiques du dernier cyclone Gafilo en début de 2004 ont rendu une partie de la population malgache vulnérable du point de vue alimentaire. Cette situation est aggravée par les conséquences de la dépréciation continue du Franc Malagasy (Ariary) sur l'inflation d'autant plus que l'offre de riz a diminué au cours de ce premier trimestre 2004.

Graphique n°2. Evolution de la pauvreté alimentaire



Source : INSTAT, EPM 1993, 1997, 1999, 2002 et 2003

2. Perspective

Avec une nouvelle politique agricole qui vise à la fois à augmenter la productivité et à étendre les superficies cultivées d'une part,

et le développement des infrastructures en milieu rural d'autre part, il est fort possible de réduire de 30% la proportion des malgaches qui vivront dans la pauvreté alimentaire avant 2015.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement Potentiellement Invraisemblablement
Données insuffisantes

3. Défis à relever

Le défi à relever est de réduire la proportion des malgaches souffrant de la pauvreté alimentaire de 59% à 29,5% en 2010 : soit de moitié entre 1990 à 2015. La réalisation de ce défi suppose :

- l'augmentation de la productivité agricole ;
- l'accroissement des superficies irriguées ;
- l'existence de nouvelles variétés et techniques culturales ;
- et l'optimisation de l'exploitation des ressources halieutiques ;

4. Environnement

Le Gouvernement est conscient de l'ampleur du problème alimentaire notamment dans le Sud de Madagascar. Le développement du milieu rural figure au centre de sa préoccupation dans la mesure où la plupart des pauvres se trouvent en milieu rural. Les programmes de développement rural consignés dans le DSRP visent en premier lieu à augmenter l'offre de produits agricoles notamment les produits alimentaires et en second lieu à donner une possibilité à la population agricole d'écouler leurs produits à des prix compétitifs et par voie de conséquence à accroître le niveau de bien être de la population rurale. Notons que les populations urbaines aussi vont profiter de cette meilleure circulation des biens et services. A cela s'ajoutent l'existence et le développement en actions et en champs de couverture des programmes sociaux tel le filet de sécurité via surtout le projet SEECALINE, le Projet de relance économique (CCPREAS) et le FID. Le projet SEECALINE intervient notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire et cible les couches les plus vulnérables de la population.

Enfin, une des priorités du Ministère de la Santé est de lutter contre la malnutrition.

Etat de l'environnement favorable

Fort Moyen **Fiable mais s'améliorant** Faible

5. Priorités pour l'Aide au développement

En raison de l'importance capitale de l'accès facile à des produits alimentaires, les domaines suivants méritent d'être appuyés par les partenaires techniques et financiers :

- l'augmentation des moyens mis à la disposition du MAEP ;
- le renforcement de l'exportation agricole ;
- l'extension et le renforcement des projets sociaux tel le Filet de sécurité ;
- l'amélioration du système de suivi des groupes vulnérables ;
- la promotion de la Politique Nationale de Nutrition.

6. Evaluation de l'environnement de suivi

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyse statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocations des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible

Indicateur 3

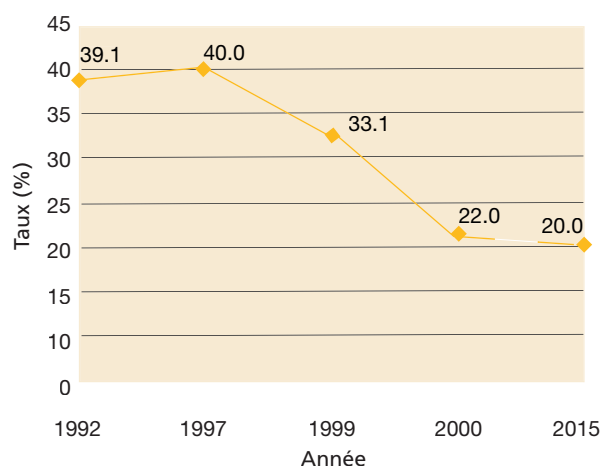
Taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans

1. Situation et tendance

La malnutrition des enfants de moins de 5 ans fait partie intégrante du problème de la pauvreté à Madagascar. Elle est mesurée par le taux d'insuffisance pondérale, c'est-à-dire la proportion des enfants de moins de 5 ans dont le rapport poids - âge est inférieur à deux erreurs-type par rapport à la médiane de la population de référence mondiale âgée de 0 à 59 mois.

Graphique n°3.

Evolution du taux d'insuffisance pondérale



Source : INSTAT, EDS 1992, EDS 1997, EPM 1999, MICS 2000

De 1992 à 1997, le taux d'insuffisance pondérale s'est détérioré de 0,9 points avant d'entamer une tendance à l'amélioration de 1999 à 2000. Ce taux a atteint 22% en 2002.

2. Perspective

Cette politique agricole visant l'autosuffisance alimentaire conjuguée avec les effets positifs de la politique de désenclavement des zones rurales va favoriser la disponibilité des produits alimentaires à meilleurs prix. Il est possible de réduire à 19,5% avant 2015 la proportion d'enfants souffrant de malnutrition. Cependant la réalisation de cette perspective dépendra aussi de l'amélioration des conditions de vie des ménages concernés et de l'existence d'une stratégie permettant de cerner les effets négatifs des aléas climatiques.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement **Potentiellement** Invraisemblablement
Données insuffisantes

3. Défis à relever

Le défi à relever est de ramener le taux d'insuffisance pondérale de sa valeur actuelle (année 2000) de 22% à 20% en 2015.

A Madagascar, la malnutrition devient un problème de santé publique et concerne non seulement les enfants de moins de 5 ans mais aussi les mères, en référence aussi aux normes standard internationales. L'atteinte de ces objectifs est fonction des éléments suivants :

- le développement du milieu rural notamment le secteur agricole ;
- l'existence d'une stratégie permettant de cerner les conséquences négatives de conditions climatiques et naturelles ;
- une meilleure coordination des différentes actions ;
- l'existence d'un système de suivi évaluation périodique.

4. Environnement

La politique de lutte contre la malnutrition et la politique visant à assurer la sécurité alimentaire des malgaches sont déjà mentionnées dans le cadre des différentes stratégies du DSRP. Ces stratégies sont renforcées par le Business Plan des ministères (Ministère de la Santé, Ministère de la Population, de la Protection Sociale et des Loisirs,...) où l'on peut citer à titre d'illustration les programmes suivants : la promotion et le renforcement des interventions nutritionnelles à base communautaire (amélioration et extension des Centres de Récupérations Nutritionnelles, dotations de médicaments et d'aliments thérapeutiques,...), la promotion de l'Allaitement Maternel Exclusif, la lutte contre la carence en micronutriments, la réhabilitation nutritionnelle des enfants sévèrement malnutris, le renforcement de

l'Education nutritionnelle et les effets bénéfiques du projet SEECALINE et des programmes de filet de sécurité, non seulement pour les enfants mais aussi pour les mères.

Etat de l'environnement favorable

Fort **Moyen** Fiable mais s'améliorant Faible

5. Priorités pour l'Aide au développement

L'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants mérite des soutiens techniques et financiers pour la réalisation des actions suivantes:

- l'augmentation des ressources affectées aux secteurs sociaux et qui ont des impacts directs sur les enfants et les mères malnutris ;
- la mise en place rapidement de la Politique Nationale de Nutrition afin de tenir compte de la nature transversale de ce problème ;
- le développement et l'extension de la politique de Récupération Nutritionnelle, l'Allaitement Maternel exclusif et l'Education Nutritionnelle;
- le développement et l'extension des programmes de filets de sécurité.

6. Evaluation de l'environnement de suivi

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyse statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocations des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible



© INSTAT 2004

O bjectif 2

Assurer l'Education Primaire pour Tous



Cible 3 : Assurer l'instruction primaire à tous les enfants en âge d'aller à l'école

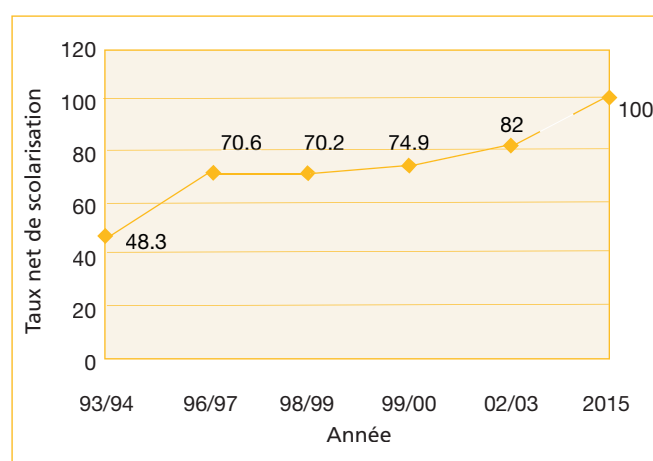
Indicateur 4 Le taux net de scolarisation

1- Situation et tendance

Dans le cadre du DSRP Madagascar s'est ainsi engagé à :

- 1) Assurer l'éducation fondamentale à tous les malgaches « Education Pour Tous », préparer et valoriser les ressources humaines du pays ;
- 2) Assurer les qualités de l'enseignement à tous les niveaux.

Graphique n°4. - Le taux net de scolarisation



Source : Secteur Education et OMD

Globalement, le taux net de scolarisation s'est accru entre 1993 et 2003 allant de 48,3% à 82% avec une croissance relativement faible mais continue entre 1996 et 2000.

Le milieu rural connaît un niveau relativement bas par rapport au milieu urbain. Cependant, il est à noter que selon l'analyse effectuée dans le cadre du tableau de bord social, «les ménages plus pauvres reçoivent une proportion disproportionnée (en leur faveur) des bénéfices de l'éducation primaire publique par rapport à leur nombre et que par ailleurs, les 10% de la population les plus riches reçoivent moins de la scolarisation primaire publique que sa part de population scolarisable».

A noter que la distribution de la population scolaire à Madagascar montre une forte orientation des élèves du milieu rural vers les écoles publiques: 78,4% d'entre eux s'orientent vers les écoles publiques, contre seulement 61,7% pour le milieu urbain.

Le suivi de cet indicateur devrait se faire annuellement avec une forte collaboration entre l'INSTAT détenteur des statistiques démographiques et le Ministère responsable de l'éducation de base.

2- Perspective

Pour le taux net de scolarisation, les résultats escomptés en 2004 est d'augmenter le taux net de scolarisation de 82% à 84%. Etant donné la croissance moyenne observée au cours des années antérieures, il est possible d'atteindre ce niveau.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement **Potentiellement** Invraisemblablement
Données insuffisantes

3- Défis à relever

Le défi à relever est de faire passer le taux net de scolarisation de sa valeur actuelle de 82% à 100% d'ici 2015.

La réalisation de l'indicateur N°1 dépend de :

- l'existence d'un cadre d'actions et budget plus large ;
- la capacité des ménages à financer les études de leur progéniture ;
- l'interdépendance des objectifs ;
- l'accroissement des capacités d'accueil ;
- la fourniture des éléments (livres, instituteurs etc.) incitant et les élèves et les enseignants à augmenter leurs performances ;
- le bon entretien des écoles ;
- le nombre suffisant de personnel ;
- l'existence des élèves ;
- la réalisation en conséquence d'un cycle complet du primaire.

4- Environnement

Madagascar dans le cadre de son développement rapide et durable s'efforce de placer la réduction de la pauvreté au centre de ses préoccupations. Le Gouvernement a ainsi fait de l'Education, en tant que facteur de développement économique et humain, un secteur clé dans la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Les efforts effectués sont très visibles à travers les aides parentales, les kits scolaires, les différents programmes de construction d'école ainsi que le fort recrutement d'enseignants dans l'éducation de base (plus de 4 000). Le dit recrutement continue au cours de l'année scolaire 2004- 2005 à un niveau de plus de 3 000 enseignants. Le financement par le biais de l'IPPTE a largement contribué à ces efforts. Il reste à savoir la continuation des efforts après l'IPPTE.

Pour ce qui est de l'environnement politico-économique, on peut noter un contexte favorable étant donné les croissances économiques prévues mais aussi l'accueil très positif des ménages concernant les aides parentales.

5-Priorités pour l'aide au développement

Les domaines suivants méritent d'être appuyés financièrement et techniquement :

- le personnel enseignant : accroître la quantité et améliorer la qualité ;

- les infrastructures scolaires (écoles, table banc etc.) : augmenter le nombre d'écoles avec les normes requises.

6. Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyse statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocations des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible

Indicateur 5 Taux d'achèvement

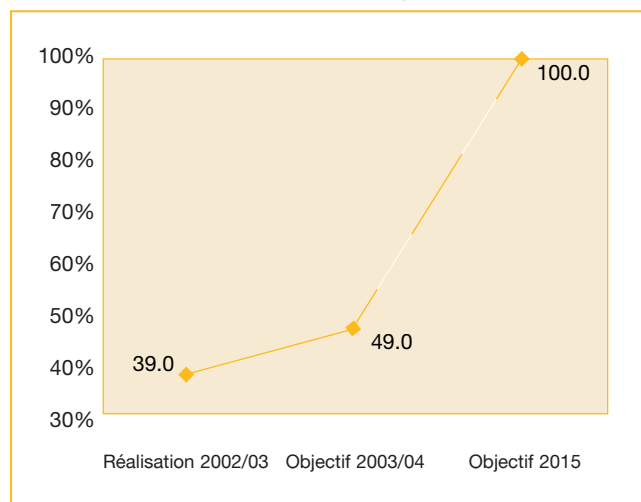
1- Situation et tendance

Cet indicateur devrait permettre de mesurer la qualité de l'enseignement. Le problème qui se pose au niveau de cet indicateur est l'inexistence de chiffre pour les années antérieures. En effet, le calcul de cet indicateur n'a été effectué au niveau du Ministère responsable de l'éducation qu'en 2003 et cette année 2004 dans le cadre du DSRP.

Graphique n°5. Taux d'achèvement du primaire

Source : MENRS

A noter que le taux d'achèvement se définit comme étant le pourcentage d'élèves ayant



atteint la fin de la classe primaire.

Le suivi de cet indicateur devrait se faire annuellement au niveau du Ministère responsable de l'éducation de base. Il s'avère indispensable qu'un appui soit apporté aux directeurs d'école pour le suivi des effectifs. Actuellement, trois fiches de collecte sont utilisées pour les calculs des indicateurs ainsi que pour d'autres informations utiles (Fiche d'Enquête Rapide ou FER, la Fiche Primaire d'enquête ou FPE et la Fiche de Fin d'Année ou FFA). L'amélioration du processus de collecte s'avère cependant nécessaire.

En 2003, le taux d'achèvement calculé est de 39% et en 2004 Madagascar prévoit d'atteindre 49% soit une hausse de 10 points.

2- Perspective

Pour le taux d'achèvement, les résultats escomptés en 2004 sont l'augmentation de ce taux à 49%. Ne disposant pas d'indicateur de tendance, il nous est difficile de fournir notre avis sur la possibilité d'atteindre cet objectif. Cependant, dans le cadre de la deuxième réunion des amis de Madagascar, les prévisions sur le taux d'achèvement ont été les suivantes jusqu'en 2015 : 53% en 2005, 58% en 2006 et 100% en 2015.

Nous nous penchons plutôt vers une probabilité de réussite car avec un gain d'en moyenne 3 à 5 points par an, l'objectif pourrait être atteint en 2015.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement **Potentiellement** Invraisemblablement
Données insuffisantes

Le défi à relever est d'amener le taux à 100%, sa valeur actuelle réalisée étant de 39% pour l'année 2003. Le grand effort qui reste à faire consiste à améliorer la qualité de l'enseignement primaire. Les contraintes constatées en 2003 et qui constituent actuellement un défi sont tout particulièrement le boom des effectifs dû à l'octroi de caisse école (d'où l'insuffisance de kits scolaires dans certaines écoles) et l'insuffisance des fonds disponibles.

4- Environnement

L'environnement favorable est lié aux actions qui seront menées dans le cadre du programme 2004 à savoir :

- l'amélioration du management du système ;
- l'efficacité interne et externe ;
- la relève des formateurs ;
- l'assurance sur l'Education Pour Tous au bon moment (l'année souhaitée à cet effet est l'année 2004).

5- Priorités pour l'aide au développement

Les priorités devront être liées aux facteurs de production à savoir :

- l'augmentation de l'effectif des instituteurs ;
- la construction de nouvelles écoles ;
- la continuation de l'octroi des kits scolaires ;
- la poursuite de la politique visant à alléger les frais scolaires.

6- Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyse statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocations des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible



© PNUD 2004

O bjectif 3

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



Cible 4 : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Indicateur 6 Ratio filles / garçons dans l'éducation (primaire, secondaire, universitaire, ensemble)

1. Situation et tendance

La réalisation d'un développement rapide et durable pour le pays dépend étroitement de la promotion du bien-être, de la connaissance et de la productivité des femmes. D'autant plus qu'elles ont un rôle stratégique dans la promotion de la santé, l'éducation des enfants et dans la vie économique.

La population féminine représente 50,8% de la population totale. 20,4% des ménages sont dirigés par des femmes. Le taux d'alphabétisation est de 55,4% pour les femmes et 59% pour les hommes.

✓ Education

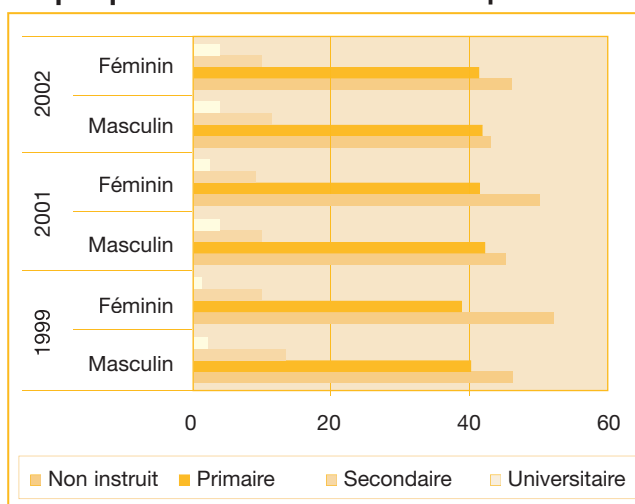
Le taux d'alphabétisation est en hausse de façon générale.

Il n'existe pas de mesures discriminatoires pour l'accès des filles et des garçons mais les femmes sont moins instruites en général. Néanmoins, cette différence tend à diminuer entre les deux groupes de 1999 -2002.

Ce sont les faritany d'Antananarivo et d'Antsiranana qui représentent les meilleurs taux

d'alphabétisation pour les femmes. Par contre, les taux les plus bas sont constatés dans le faritany de Toliara.

Graphique n°6. Niveau d'instruction par sexe



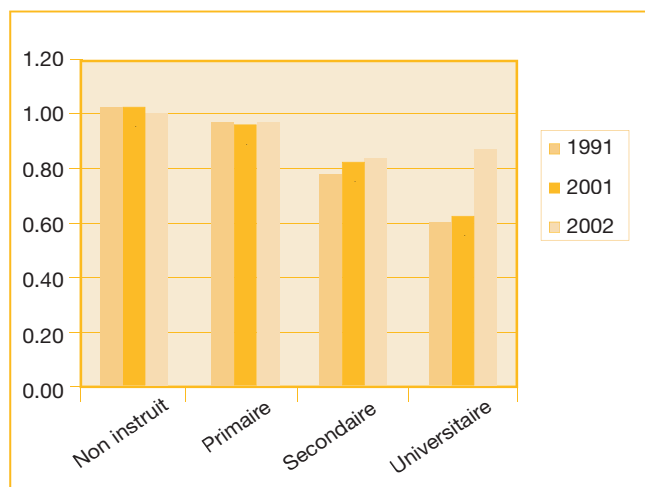
Source : TBS 2002

On constate que pour les niveaux primaire et universitaire, il n'y a pratiquement pas de différence entre les deux sexes.

Dans le niveau secondaire, le taux de transition des filles est nettement inférieur à celui des garçons. En général et en milieu rural surtout, les parents n'ont pas confiance au système scolaire. Les filles scolarisées ont une surcharge de travail supérieure à 28% de celle des garçons en ville et de 8% à la campagne. Elles quittent l'école précocement pour se marier afin d'aider la famille ou subvenir à leurs besoins.

Le ratio filles/ garçons dans l'éducation est presque autant pour 1999 à 2002 à tous les niveaux d'instruction.

Graphique n°7. Evolution du ratio filles / garçons dans l'éducation 1999 -2002



Source : TBS 2002

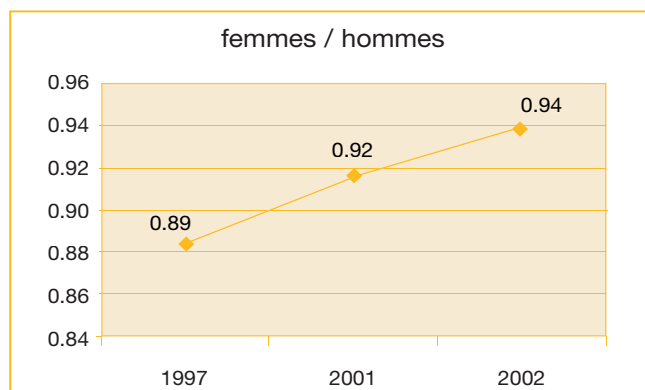
✓ Activité et emploi

La population active est constituée de 50,6% d'hommes et 49,4 % de femmes. Dans le marché du travail, le taux d'activité de la femme est de 65,5% contre 68,7% pour celui des hommes.

On constate que malgré la supériorité du taux d'activité des hommes sur celui des femmes, l'écart tend à diminuer entre 1997 et 2002.

L'emploi féminin est plus touché par le chômage que celui des hommes. En 2002, le taux de chômage des femmes est de 5,6% contre 3,6% pour les hommes. Par ailleurs, 56% des femmes sont touchées par le phénomène de sous-emploi alors que seulement 32,2% des hommes sont concernés.

Graphique n°8. Ratio taux d'activité femmes / hommes

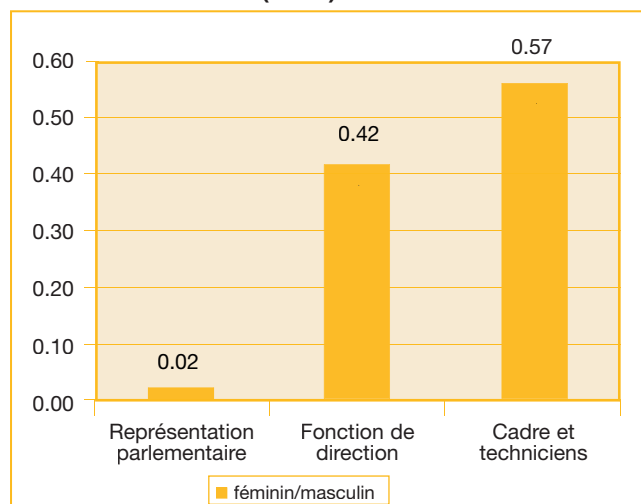


Source : TBS 2002.

✓ Participation à la vie nationale et dans les instances dirigeantes

La participation de la femme dans la vie nationale et dans les instances dirigeantes est encore faible par rapport à l'homme.

Graphique n°9. Ratio de représentation des femmes / hommes (1999)



Source : TBS 2002.

Au niveau de la représentation parlementaire, la différence est importante, de même pour les postes de directions. Au niveau des cadres et techniciens, l'écart est moins significatif.

La participation de la femme au Parlement et les formations Gouvernementales a quelque peu évolué depuis entre 1991 et 2002.

Tableau n°1. Représentation des femmes dans les institutions

Institution \ Période	Période		
	I ^{re} Rép.	2 ^e Rép.	3 ^e Rép.
Représentation Parlementaire	2 députés	7/130	11/150
Gouvernement	2 secrétaires d'Etat	1	Entre 1 et 5

✓ Violence et genre

La violence domestique contre les femmes existe mais il n'existe pas de statistiques permettant d'apprécier l'ampleur des cas de femmes battues.

2. Perspectives

Au regard de l'évolution entre 1999 et 2002, les disparités entre les sexes dans les enseignements

tend à diminuer à tous les niveaux d'instruction et permet d'espérer que l'objectif de 2005 sera atteint pour l'enseignement primaire et secondaire et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement **Potentiellement** Invraisemblablement
Données insuffisantes

3. Défis à relever

Les facteurs de réussite pour l'atteinte de ces objectifs sont :

- la mise en place d'un système de protection sociale pour les groupes vulnérables: la considération des catégories de femmes plus particulièrement défavorisées et vulnérables : jeunes filles déscolarisées, femmes chefs de ménage et femmes analphabètes ;
- la promotion de l'intégration de la dimension genre dans les programmes de développement.

4. Environnement

La Politique Nationale de Promotion de la Femme (PNPF) pour un développement équilibré homme-femme définit le cadre général d'orientation de la planification et des actions pour la promotion de la femme et l'égalité des genres jusqu'en 2015. Un Plan d'Actions National en Genre et Développement (PANAGED) a été élaboré. Les éléments de ces politiques et programmes sont pris en compte dans le cadre de la lutte contre la pauvreté dans le DSRP.

Les actions entreprises consistent à réaliser un diagnostic en matière de population/genre et développement, la formation en genre des responsables d'associations et de groupements féminins, la sensibilisation des responsables communaux et régionaux aux techniques d'intégration de la dimension genre dans les

programmes de développement, l'édition et la diffusion des documents nationaux PNPF et PANAGED.

5. Priorités des aides au développement

Les priorités des aides devront être orientées vers:

- la mobilisation de la population et des parents pour la scolarisation des filles ;
- l'intégration d'une stratégie de protection sociale dans le DSRP pour les groupes vulnérables ;
- le renforcement des capacités techniques en matière d'intégration des dimensions population/genre dans les programmes de développement;
- la mise en œuvre du Plan d'Actions National en Genre et Développement au niveau national et régional ;
- le renforcement des capacités organisationnelles et entrepreneuriales des femmes pour l'amélioration de la production, de la productivité et du revenu ;
- l'application des droits de la femme et d'une politique de discrimination positive affirmée.

6. Evaluation de l'environnement de suivi

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocations des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible



© UNICEF - GIACOMO 2002

O bjectif 4 Réduire la mortalité infantile



Cible 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

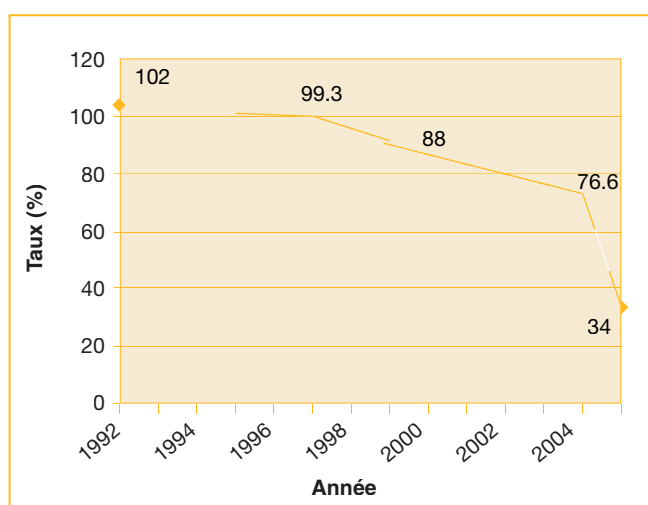
Indicateur 7 Taux de mortalité infantile

1. Situation et tendance

Le DSRP a fixé pour objectif intermédiaire, durant la période 2003-2006, et dans le cadre de l'objectif global « promouvoir la santé de la mère et de l'enfant », de réduire le taux de mortalité infantile de 96‰ à 72‰.

De l'année 1992 en 2003, le taux de mortalité infantile a amorcé une décroissance continue. Ce déclin est de plus en plus significatif à partir de l'année 1996. Ainsi, entre 1992 et 2003 le taux de mortalité infantile est passé de 93‰ à 79‰¹ soit une baisse de 14 points.

Graphique n°10. Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes



Source : INSTAT/DDSS, 2004

Mais on a encore constaté un taux assez élevé en milieu rural par rapport au milieu urbain, et aussi au niveau des enfants de genre masculin. L'EDS 1997 a montré aussi que les taux de mortalité infantile sont élevés pour les catégories de mères dont le niveau d'instruction ne dépasse pas le primaire, et l'âge à la naissance est soit inférieur à 20 ans soit supérieur à 39 ans.

2. Perspective

La DDSS/INSTAT a estimé, pour 2004, un taux de mortalité infantile de 79‰. Donc le niveau fixé pour 2006 dans le DSRP pourra être atteint.

Et étant donnée la progression de la tendance actuelle, l'objectif fixé pour 2015 pourrait probablement être atteint.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement Potentiellement Invraisemblablement
Données insuffisantes

3. Défis à relever

Le défi à relever est de ramener la valeur du taux de mortalité infantile jusqu'à 34‰ en 2015. Mais cela dépend :

- de l'augmentation de la couverture vaccinale des enfants ;
- de l'existence des services médicaux de proximité surtout en milieu rural ;
- du niveau d'instruction des mères ;
- de la vaccination des femmes enceintes pour 2 doses de vaccins antitétaniques au moins avant l'accouchement ;
- de l'augmentation du taux de prévalence contraceptive pour un meilleur espacement des naissances.

¹ Estimations ajustées pour la période 0-7 ans précédant l'EDSMD-III.

4. Environnement

Pour réduire le taux de mortalité infantile, le gouvernement malgache avec l'appui des partenaires financiers, a appliqué la stratégie de la Nutrition à Assise Communautaire avec la Prise en Charge Intégrée de la Maladie de l'Enfant (NAC/PCIMEC) au niveau des Centres de Santé. Le renforcement des activités de vaccination déjà entreprises contre les maladies cibles du Programme Elargi de Vaccination (PEV) est disposé avec la dotation en vaccins au niveau des Services de Santé des Districts et des Centres de Santé de Base.

5. Priorités pour l'Aide au développement

- Renforcement de la stratégie de Maternité Sans Risque (MSR) ;
- Dotation en équipements de tous les Centres de Santé surtout les plus éloignés des grandes villes ;
- Construction de routes et pistes rurales afin de faciliter l'accès et les évacuations d'urgence ;
- Renforcement en nombre des Equipes Sanitaires Mobiles (ESM) ;
- Renforcement des activités intégrées au cours des déplacements des Agents de santé notamment durant les campagnes de vaccinations ;
- Renforcement du service de planning familial au niveau de tous les Centres de Santé.

6. Evaluation de l'environnement de suivi

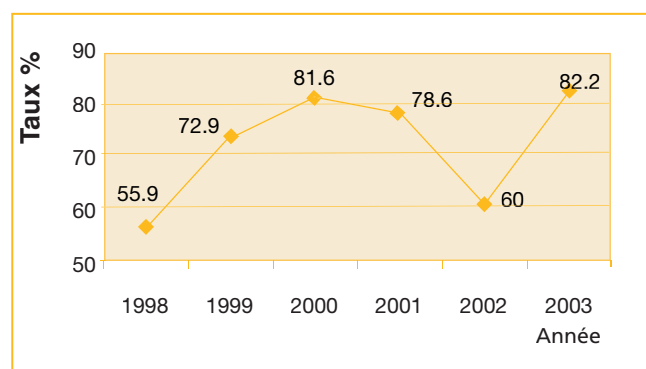
Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocations des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible

Indicateur 8 Proportion d'enfants âgés de 1 an vaccinés contre la rougeole

1. Situation et tendance

A Madagascar, de 1998 à 2003, la proportion d'enfants âgés de 1 an vaccinés contre la rougeole est plutôt moyenne. Exceptée l'année 2002 de crise politique, la proportion d'enfants vaccinés stagne autour de 79% (graphique 10). En fait, cette proportion a atteint sa plus faible valeur en cette année 2002 (60%).

Graphique n°11. Proportion d'enfants âgés d'un an vaccinés contre la rougeole



Source : MinSan/PF. Pour 98, obs. de juillet à déc.

2. Perspective

Afin d'aboutir à l'objectif global de promotion de la santé de la mère et de l'enfant, le DSRP pourvoit comme objectif intermédiaire d'atteindre au moins un taux de couverture vaccinale de 80% pour tous les antigènes du Programme Elargi de Vaccination (PEV) chez les enfants de 0 à 1 an. D'ici 2006, avec la tendance actuelle, ce but fixé dans le DSRP sera atteint.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement **Potentiellement** Invraisemblablement
Données insuffisantes

3. Défis à relever

Pour pouvoir vacciner tous les enfants malgaches, le renforcement du personnel médical en nombre et en qualité figure parmi les premiers défis à relever pour que les régions les plus enclavées soient atteintes. Et pour que l'action ne soit pas ponctuelle, le développement de l'infrastructure

routière pour casser l'enclavement doit être assuré, et que la dotation en vaccin anti-rougeoleux sans rupture de stock de tous les Services de Santé des Districts et des Centres de Santé de Base doit être garantie.

4. Environnement

A l'instar des journées de vaccinations contre la poliomyélite AVA et FAV, le gouvernement malgache a procédé à la promotion de la vaccination contre la rougeole avec le programme HIAKA 2004.

5. Priorités pour l'Aide au développement

Il faut renforcer les efforts déjà entamés par le Ministère de la Santé et de la Planning Familiale dans la promotion de ses activités en matière de vaccination, particulièrement l'intégration de la campagne de vaccination au niveau de l'Equipe

Sanitaire Mobile (ESM). Ainsi, il faut augmenter le nombre des ESM ainsi que les matériels afférents.

Pour atteindre un taux plus élevé d'ici 2015, la campagne de vaccination contre la rougeole doit être classée parmi les priorités.

6. Evaluation de l'environnement de suivi

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocations des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible



© OMS

Objectif 5

Améliorer la santé maternelle



Cible 6 : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Indicateur 9

Proportion de naissances assistées par du personnel de santé qualifié

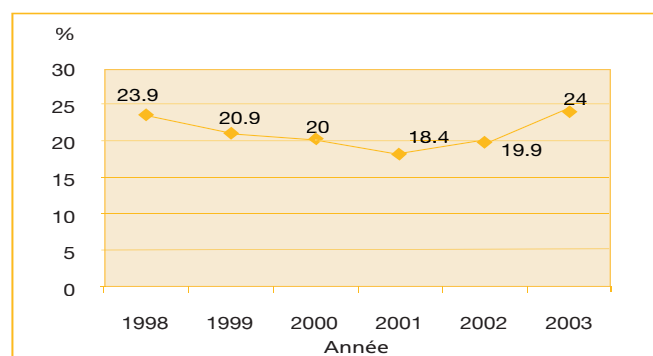
1. Situation et tendance

Un des objectifs prescrits dans le DSRP est de promouvoir la santé de la mère et de l'enfant. Ainsi, l'objectif 5 fixé dans les ODM fait déjà partie des objectifs du gouvernement malgache dans le cadre de la réduction de la pauvreté. Et pour atteindre cet objectif, assurer une assistance des naissances par du personnel qualifié de santé fait partie des moyens mis en œuvre.

Pour garantir la réduction du taux de mortalité maternelle, il faut surtout assurer l'assistance des naissances par du personnel qualifié de santé.

A Madagascar, de 1998 à 2003, la proportion des naissances assistées par du personnel qualifié de santé est plutôt faible ; ne dépassant pas 24%, une légère hausse a été observée en 2003 (Graphique 11). Et notons qu'en début de l'année 2004, cette tendance à l'amélioration continue pour atteindre 54,2%.

Graphique n°12. Proportion de naissances assistées par du personnel qualifié de santé



Source : MINSAN/PF

Remarque : pour l'année 1998, observations de juillet à décembre

Il faut noter aussi que l'amélioration de la santé maternelle dépend d'autres facteurs tel que le suivi de la grossesse par du personnel de santé qualifié avant l'accouchement. La proportion de naissances précédées de visites prénatales effectuées auprès du personnel de santé qualifié est peu différente entre 1992 (78%) et 1997 (77%). En 2003-2003 on a enregistré une légère hausse (81%).

2. Perspective

Il est probable d'augmenter cette proportion de naissances assistées par du personnel qualifié de santé en renforçant les activités d'Information-Education- Communication (IEC) des mères enceintes pour qu'elles viennent effectuer de visites prénatales auprès du personnel de santé qualifié et accoucher dans les centres sanitaires qualifiés.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement **Potentiellement** In vraisemblablement
Données insuffisantes

3. Défis à relever

- Assurer l'existence de personnel qualifié de santé au niveau de tous les CSB ;
- Désenclaver les zones éloignées ;
- Extension des équipes sanitaires mobiles ;
- Renforcer et étendre les centres de références obstétricales (laparo-césariennes) ;
- Mettre en place au niveau de chaque commune un mécanisme de prise en charge des urgences obstétricales.

4. Environnement

Récemment, le Ministère de la Santé et de la Planning Familiale a, d'une part, transformé huit Centres Hospitaliers de Districts niveau 1 (CHD1) en Unité Laparo- Césarienne (ULC) dans le cadre du renforcement de Maternité Sans Risque, et d'autre part, a doté 28 SSD de kits CPN (Consultation Prénatale) et 172 CSB de kits accouchement, de tensiomètres, de stéthoscopes et de tables d'examen. Il a procédé aussi à la formation de matrones afin de dépister les grossesses à risque surtout dans les zones enclavées.

5. Priorités pour l'Aide au développement

- Augmenter les activités d'IEC afin de stimuler les venues à temps des femmes enceintes aux Centres sanitaires ;
- Multiplication en nombre et en activités des Equipes Sanitaires Mobiles ;

- Equiper selon les normes en soins obstétricaux toutes les formations sanitaires tant publiques que privées ;
- Augmenter le nombre de centre de santé de référence de niveau II (CHD II) et centre hospitalier régional de niveau II.

6. Evaluation de l'environnement de suivi

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocations des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible

Commission de l'Océan Indien

III^e COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE VIH/SIDA



ANTANANARIVO - MADAGASCAR

08 - 09 - 10 Novembre 2004



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

ONUSIDA

UNICEF • PNUD • FNUAP • PNUCID • OIT
UNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE



Fraternité - Egalité - Liberté

O bjectif 6 Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies



Cible 7 : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle

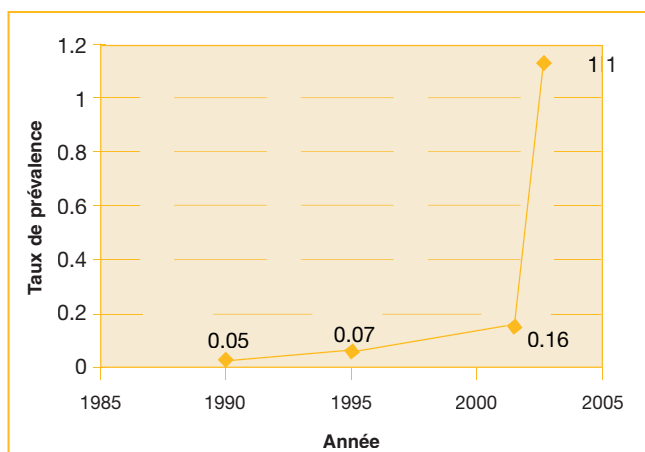
Indicateur 10 Taux de prévalence chez les femmes enceintes

1. Situation et tendance

Le VIH/SIDA a été découvert à Madagascar en 1987. Sur la base d'un pourcentage d'échantillons de sang prélevés chez les femmes enceintes, trouvés positifs au VIH, le taux de prévalence du VIH/SIDA à Madagascar est estimé à 1,1% en 2003. A la lecture de la courbe, on constate que malgré le relativement faible niveau du taux, celui-ci augmente de façon exponentielle passant de 0,05% en 1990 à 1,1% en 2003. Mais de 2001 à 2003, l'évolution de l'épidémie de VIH/SIDA a pris une allure exponentielle puisqu'à l'espace de 2 ans il y a une hausse considérable : le taux en 2003 est 5,9 fois plus qu'en 2001.

Par ailleurs, notons que 67,4% des personnes touchées sont de nationalité malgache.

**Graphique n°13. Evolution de la prévalence de
l'infection VIH/SIDA**



Source : Ministère de la Santé- PF

En ce qui concerne la relation SIDA – genre, l'on peut constater que le taux de prévalence est légèrement plus faible chez les hommes que chez les femmes (de 4,2 points de différence). Toutefois, ce résultat est à prendre avec précaution du fait que les tests se font généralement chez les femmes ce qui sous-estime le taux de prévalence chez les hommes.

2. Perspectives

Il faut stopper la propagation de cette épidémie et au moins maintenir à son niveau encore faible le taux de prévalence d'infection de VIH/SIDA d'ici 2015. Cette perspective peut se réaliser s'il existe une amélioration du niveau de vie de la population, l'amélioration du statut des femmes malgaches et une prise de conscience collective de la nécessité de protéger les rapports sexuels. Il convient de mentionner que dans ce dernier cas, le taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes s'est accru de 3,8 points de 1992 à 1997 (soit de 3,5% à 7,3%) et de presque 10 points entre 1997 et 2003 (soit de 7,3% à 16,7%). Toutefois, le niveau actuel de ce taux est encore faible (12,9%) par rapport à l'effectif des femmes en âge de procréer.

Par ailleurs, il faut noter que ces méthodes protégeant les femmes d'une grossesse ne protègent pas des IST/SIDA à l'exception du condom.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement Potentiellement In vraisemblablement
Données insuffisantes

3. Défis à relever

Etant donné la hausse exponentielle du taux de prévalence du VIH/SIDA, le défi qu'il faut relever

est d'au moins arrêter cette hausse et de réduire la valeur du taux.

La réussite du DSRP malgache est aussi fortement conditionnée par l'évolution de l'épidémie VIH/SIDA. C'est ainsi que l'une des missions fondamentales du Ministère de la Santé et de la planification familiale (MINSAN/PF) est de protéger la population malgache contre les maladies. La limitation de la propagation et l'inversion de la tendance actuelle ne sera possible que si :

- la population malgache est consciente du danger de la pratique de rapports sexuels non protégés ;
- l'on renforce la politique actuelle de traitement et de préventions des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) qui sont considérées comme risques majeurs de la propagation du VIH ;
- l'on développe la politique d'éducation sexuelle préventive ;
- on réduit le niveau de pauvreté actuel ;
- l'on améliore davantage l'approche genre.

4. Environnement

Dans le cadre du DSRP, le Gouvernement malgache a affirmé sa volonté de lutter contre le VIH/SIDA considéré comme un fléau national. Ainsi, en plus de la Stratégie du Ministère de la Santé qui vise à protéger la population malgache contre le VIH/SIDA et par conséquent à réduire de 50% la charge socio-économique due aux principales maladies transmissibles émergentes et réémergentes, la Présidence de la République a en aussi fait une des priorités et a mis en place une structure opérationnelle nationale et régionale dénommée Comité National de Lutte Contre le SIDA. Cette stratégie a vu aussi la participation des membres du Gouvernement et du Parlement, des Leaders religieux, du Patronat, des responsables des collectivités décentralisées, la société civile, des ONGs, des partenaires bi- et multilatéraux et des PVVIHs. Parmi les programmes en cours, on peut citer notamment :

- la finition de l'élaboration d'une stratégie et d'une politique pour lutter contre les IST et le VIH/SIDA (Plan Stratégique National, stratégie sectorielle, prise en charge des personnes infectées, planification des préservatif, surveillance de seconde génération.... ;
- la création d'un environnement propice à la lutte multisectorielle efficace (mise en place du cadre juridique et réglementaire sur le VIH/SIDA, mobilisation des ressources... ;
- l'amélioration de l'accès à l'information (à la

fois pour les dispensateurs et bénéficiaires de services) et aux moyens de préventions (financement des ONG/Association dans les actions de sensibilisations, sensibilisation de grande envergure avec les différents supports, renforcement des formations sanitaires, sécurisation des transfusion sanguine, offre de conseils et soutien psychosociaux, sites fonctionnelles, suivi- évaluation ... ;

- le renforcement des capacités en formation, en éducation préventive.... ;
- la dotation en équipements et matériels (tests de dépistage rapides, approvisionnement en réactifs, ...

Etat de l'environnement favorable

Fort **Moyen Fiable** mais s'améliorant Faible

5. Priorités pour l'Aide au développement

Ces différentes stratégies ont eu déjà des financements mais sur la base des expériences passées et de la nouvelle stratégie, les programmes suivants méritent d'être appuyés financièrement et techniquement :

- le Plan Stratégique National (PNS);
- la Stratégie Sectorielle ;
- la Stratégie de Communication ;
- la Politique Nationale de Prise en Charge ;
- le Plan National de Suivi-Evaluation du PSN ;
- le Renforcement des Capacités et des dotations en équipements et matériels (tests de dépistage rapides, approvisionnement en réactifs...);
- le renforcement des capacités en formation, en éducation préventive...

6. Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyse statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocation des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible

Cible 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le Paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

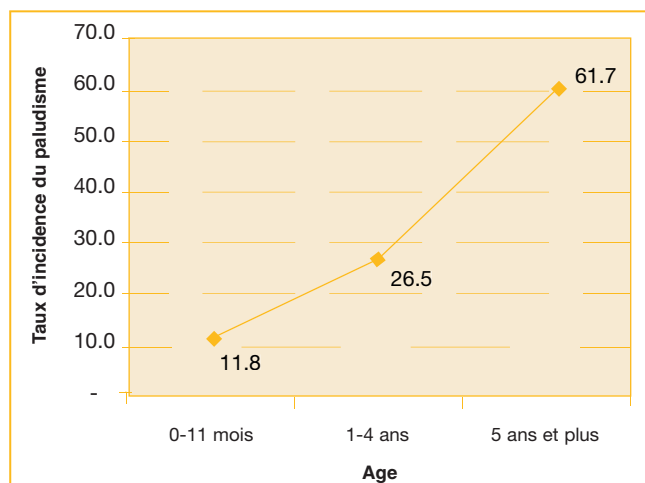
Indicateur 11

Taux d'incidence du paludisme

1. Situation et tendance

Selon le Ministère de la Santé, le paludisme figure parmi les 10 principales maladies qui frappent la population malgache et comme source fréquente de mortalité. En 2002, il est la deuxième maladie courante avec un taux d'incidence de 19,5%.

Graphique n°14. Taux d'incidence du paludisme par groupe d'âge



Source : MinSAN / PF et nos propres calculs.

L'analyse du taux d'incidence par groupe d'âge en 2002 montre que le cas de suspicion du paludisme augmente en fonction de l'âge.

2. Perspective

Il est possible de maîtriser l'évolution du paludisme d'ici 2015 avec l'évolution des nouvelles technologies, des actions de sensibilisation, de la qualité de l'environnement et de la qualité des soins.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement Potentiellement Invraisemblablement
Données insuffisantes

3. Défis à relever

L'atteinte de cet objectif ne sera possible que:

- Si l'on met à la disposition de la population des médicaments à des prix accessibles à la population notamment les couches les plus pauvres;
- Si l'on intensifie les actions de sensibilisations;
- Si l'on améliore l'environnement d'habitations.

4. Environnement

Conscient de la menace que représente le paludisme pour la santé et l'espérance de vie de la population Malgache, le Gouvernement dans le cadre du DSRP à travers le Ministère de la Santé a considéré cette maladie parmi les maladies transmissibles à combattre en priorité. En effet, le Ministère de la Santé compte réduire de 50% la charge socio-économique due aux principales maladies transmissibles y compris le paludisme classé comme maladie réémergente. Des actions ont été entreprises et continuent d'être appliquées pour maîtriser le développement du paludisme.

On peut citer entre autres :

- la mise en place de la possibilité d'un test rapide ;
- le lancement de médicaments accessibles à tous notamment dans les zones côtières ;
- le lancement de traitement à domicile ;
- la vente de moustiquaires imprégnées subventionnées ;
- la formation des formateurs en prise en charge de cas ;
- l'évaluation du système de recouvrement de coût à visage humain ;
- les campagnes de sensibilisation ;
- la réalisation d'enquêtes entomologiques pour la surveillance épidémiologique de paludisme.

Etat de l'environnement favorable

Fort **Moyen** Fiable mais s'améliorant Faible

5. Priorités pour l'Aide au développement

Dans le but de limiter les effets néfastes du paludisme, les domaines suivants méritent d'être appuyés financièrement et techniquement :

- la réduction de 50% des charges liées au paludisme (moustiquaires subventionnées, les médicaments, le fonds d'équité pour les démunis, le recouvrement de coût à visage humain...;
- l'organisation de la distribution des moustiquaires imprégnées (livraison à temps, couverture nationale des points de ventes, stabilité des prix,...);
- la performance du système de santé (en hommes, en équipements, en matériels, en formation,...);
- le système de gestion des informations notamment l'information liée au paludisme ;
- l'IEC.

6. Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyse statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocations des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible



© UNICEF - GIACOMO 2002

O bjectif 7 Assurer un environnement durable



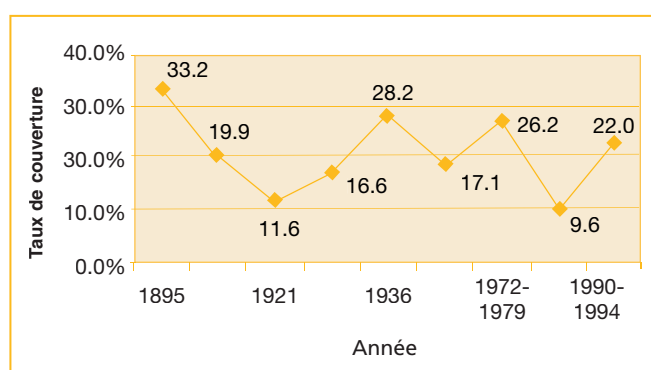
Cible 9 : Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

Indicateur 12 Pourcentage de surface couverte de forêts

1- Situation et tendance

La mission assignée au ministère de l'environnement, des eaux et forêts est la sauvegarde de l'environnement unique à Madagascar. La conservation et l'accroissement de la couverture forestière cadre bien dans cette mission.

Graphique n°15. Proportion de surface couverte par la forêt



Source : Tableau de bord environnemental 2002.

Ici, malgré la fluctuation des données statistiques, la tendance globale est à la baisse compte tenu des exploitations abusives durant un certain nombre d'année.

Pour le suivi, une collaboration étroite devrait avoir lieu entre le FTM et le Ministère en vue de mesurer et de délimiter géographiquement les zones

forestières, l'objectif étant de suivre annuellement l'indicateur de couverture forestière.

2- Perspective

La fluctuation des données fournies par différentes sources pose problème quant à la prévision des chiffres. Cependant, au vu des données sur la production forestière, on note une forte hausse en quantité des bois déités, bois en grumes et bois de chauffage en 2001 mettant ainsi en cause la protection de la forêt. Les mesures récemment prises en termes de livraison de permis pourraient cependant freiner cette tendance négative.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement Potentiellement In vraisemblablement
Données insuffisantes

3- Défis à relever

Les défis à relever, pour au moins garder et ensuite accroître le taux de couverture forestière, devront aller dans le sens de :

- l'amélioration des revenus de la population riveraine des forêts ;
- l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques et actions de développement sectoriel (transport, énergie, tourisme, mines, pêche, santé...) ;
- l'élaboration par les communes de leur PCD vert ;
- la gestion par elles-mêmes des forêts et aires protégées qui leur sont proches.

4- Environnement

Des efforts notables ont été effectués en terme de transfert de gestion, de reboisement et de sensibilisation sur la lutte contre les feux de brousse et feux de forêts. Pour abonder dans ce sens, selon le DSRP, les plans d'actions pour l'année 2004 sont axés sur :

- l'arrêt de la déforestation et des feux de brousse et la promotion de la gestion rationnelle des ressources forestières par les communautés : lutte contre les feux de brousse et feux de forêt, appui des pratiques rurales de substitution, gestion durable des ressources forestières, programme national de reboisement ;
- l'assurance de la pérennité financière du système des parcs nationaux : cadre juridique et mécanisme de financement durable.

Par ailleurs, dans le cadre du PE3, Madagascar bénéficie d'une aide financière substantielle dont une partie concernera la forêt.

5-Priorités pour l'aide au développement

Les appuis devront porter sur :

- la création d'activités génératrices de revenus qui se substitueront aux revenus liés à l'exploitation forestière ;
- la délimitation effective par le biais du zonage des forêts et aires protégées ;
- coopération des communes riveraines dans la gestion des forêts.

6- Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyse statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocations des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible

Cible 10: Pour 2015, réduire de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable

Indicateur 13 Proportion de population ayant accès à l'eau potable dans les milieux urbains et ruraux

1- Situation et tendance

Selon le DSRP, la politique nationale de la gestion, du contrôle et de la conservation des ressources en eau, la politique nationale de l'assainissement et la stratégie mise en place s'appuient sur la mise en œuvre des principes fixés dans le Code de l'Eau.

Pour le secteur eau, les objectifs fixés par le Gouvernement sont d'atteindre d'ici 2015, un taux d'accès à l'eau potable égal à 80% en milieu

rural et 100% en milieu urbain alors que dans un extrait du rapport 20-20 (Journée objectif de l'OMD), ce taux est plus réaliste (62%).

Pour mieux cadrer les chiffres, les concepts liés à l'eau potable sont les suivants :

Eau potable : eau provenant d'une installation plus ou moins contrôlée telle que branchements particuliers, bornes fontaines, forages et puits munis de pompe à motricité humaine, adduction d'eau gravitaire ou par pompage en milieu rural.

Taux d'accès à l'eau potable : Pourcentage des ménages (ou de la population) se procurant de l'eau dans les installations contrôlées. Les enquêtes EPM l'estiment par rapport aux ménages tandis que le rapport du Ministère de l'Energie et des Mines le calculent par rapport à la population.

Tableau n°2. Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural et urbain de 1999 à 2001, obtenus à partir des deux approches (en %)

	1999		2000		2001	2015
	Inventaire	Enquête	Inventaire	Enquête	Inventaire	OMD
Milieu rural	8,5	9,9	9,8	11,8	11,7	53,8
Milieu urbain	57,0	76,4	59,5	78,7	66,9	86,5
ENSEMBLE	20,9	24,0	23,8	24,4	27,2	62,0

Sources : MEM/DEA ; EPM 99-MICS 2000 - Observatoires ruraux- Calculs du MEM dans TBS Eau et Assainissement 2002, déclaration du millénaire

Selon le tableau ci dessus, la situation actuelle montre un taux d'accès très faible en particulier en milieu rural.

La confrontation des résultats entre différents organismes producteurs de chiffres sur l'eau potable s'avère nécessaire. Il est même envisageable de mettre en commun les efforts de ces différentes institutions (alternance des enquêtes, uniformisation des concepts etc.) afin de minimiser les coûts liés à la collecte des informations et de pouvoir ainsi sortir annuellement le taux d'accès à l'eau potable.

2- Perspective

Le niveau atteint en 2001 semble encore être loin de l'objectif fixé en 2015 dans le milieu rural. Il faudrait en effet plus que doubler l'effectif des ménages ayant accès à l'eau potable (à cause de l'accroissement naturel de la population). Ce taux devrait être de 80% en 2015 en milieu rural.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement Potentiellement In vraisemblablement
Données insuffisantes

3- Défis à relever

L'amélioration en qualité et en quantité de l'accès à l'eau potable, soit de relever le taux de 25% à 50% en milieu urbain et à 80% en milieu rural. Celle-ci est liée à :

- la capacité des ménages à participer ;
- l'existence de nouvelles infrastructures de distribution ;
- l'implication des communes.

4- Environnement

Les efforts déployés par le gouvernement sont louables. Il a en effet déjà pris des mesures dans ce sens par la mise en place d'un cadre légal devant aboutir à une réforme organisationnelle permettant la participation accrue et effective du secteur privé, des ONG et surtout des bénéficiaires, l'instauration de l'Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement et l'élaboration des textes d'applications du Code de l'Eau.

5- Priorités pour l'aide au développement

Les actions prioritaires sont :

- la diversification des réseaux de distribution d'eau potable en milieu urbain ;
- l'implantation de nouvelles infrastructures des bornes fontaines en milieu rural.

6- Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyse statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocation des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible

Le Président de la République de Madagascar **RAVALOMANANA Marc** à gauche
en compagnie de **KOFI ANNAN** Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies



© Présidence 2004

O bjectif 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement



Cible 11 : S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés

Indicateur 14 Ratio Service de la dette sur les exportations (viabilité de la dette)

1- Situation et tendance

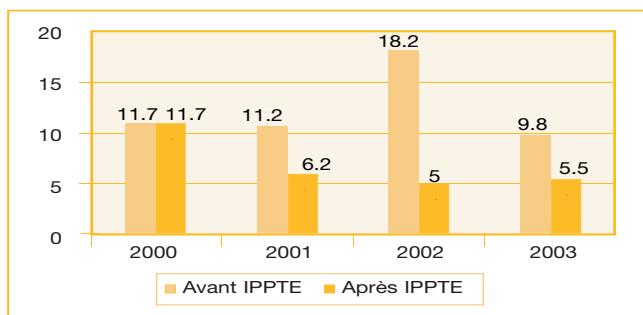
Madagascar a déjà tiré profit du principe de partenariat mondial pour le développement si l'on se réfère à l'évolution du financement du pays. Le lancement de la préparation du DSRP a reçu les appuis techniques et financiers des différents bailleurs de fonds (Banque mondiale, BAD, Nations Unies, Union Européenne, USAID...). L'ensemble de ces appuis financiers est actuellement estimé à 1 million de dollars US. En 2001, le pays a atteint le point de décision de la dette, a bénéficié des avantages offerts par l'initiative IPSTE et a commencé pour une durée de 3 ans à bénéficier de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la Croissance (FRPC) d'un montant de 103 millions de dollars US. En 2002 après la crise, Madagascar a bénéficié de l'appui financier des Clubs des Amis de Madagascar¹ d'un montant de 2 477 milliards de dollars US sur 4 ans, appui réitéré en Octobre 2003 pour combler la partie à trouver en 2004 à la suite d'une bonne performance économique constatée. En Novembre 2003 dans la logique du processus d'appropriation du DSRP et pour la première fois, les Nations Unies ont présenté et discuté avec diverses entités dont le Gouvernement malgache en particulier le Plan Cadre des Nations Unies

pour l'Assistance au Développement (UNDAF) à Madagascar de 2004 à 2009 d'un montant total de 165,58 millions de dollars US. La Commission Européenne a aussi procédé de la même façon et a accordé en décembre 2003 un montant de 70 millions d'Euro au titre du Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PARP) allant de 2004 à 2006. Vient s'ajouter la mise en œuvre des accords de coopérations du 7^{ème} au 9^{ème} FED. Pour cette année 2004, la Banque Mondiale confirme sa volonté d'aider Madagascar en accordant le financement de l'Appui à la Réduction de la pauvreté (CARP) d'un montant de 125 millions de dollars US et un prolongement de 10 millions de dollars pour le FID.

La réalisation de cet objectif suppose en particulier, l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels et l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté. L'indicateur qu'on a choisi en plus de cette description succincte des tendances est le ratio de la dette par rapport aux recettes d'exportations. Pour le cas de Madagascar, la tendance globale du ratio service de la dette sur exportation est à la baisse. Cependant l'on peut noter que cette baisse est très perceptible après application des mesures liées à l'IPSTE. Comme conséquence positive, la diminution des dépenses liées à la dette dans l'OGT mais aussi l'utilisation à d'autres fins en particulier le social des avantages procurés par cette diminution des services de la dette.

¹ Banque mondiale, France, Allemagne, BEI, Japon, FIDA, Etats-Unis, Ile-Maurice, Union Européenne, BAD/FAD, PNUD, FMI et Norvège.

Graphique n°16. Evolution du Ratio du service de la dette sur les exportations



Source : MEFB

2- Perspective

Il est possible de pouvoir bénéficier les effets positifs du pacte mondial et par ricochet d'avoir une viabilité de la dette d'ici 2015 avec les perspectives d'aides dont Madagascar bénéficiera. Par ailleurs, les efforts effectués en vue de favoriser les exportations vont dans le sens de la baisse du ratio service de la dette/exportation.

L'objectif sera-t-il atteint d'ici 2015 ?

Probablement Potentiellement Invraisemblablement
Données insuffisantes

3- Défis à relever

Les défis à relever concernent plusieurs points :

- Maîtriser les effets des cataclysmes naturels auxquels Madagascar devrait faire face chaque année. Ces cataclysmes portent préjudice au fonctionnement global de l'économie ;
- Rechercher de solutions adéquates aux problèmes de la hausse de prix international de carburant qui pénalise les entreprises dans leur coût de production ainsi que les ménages dans les prix à la consommation ;
- Jouer la carte de l'offensive dans les exportations nationales face aux avantages futurs que devrait procurer l'OMC, en particulier sur la baisse voire l'annulation des subventions des produits au niveau des pays développés ;
- Devenir bénéficiaires du MCA ;
- Poursuivre les négociations sur la restructuration de la dette à un niveau soutenable ;
- Assurer la compatibilité entre viabilité de la dette-développement rapide et durable - réduction de la pauvreté.

4- Environnement

Dans le cadre de l'utilisation des fonds alloués à l'IPSTE, Madagascar a affiché sa volonté d'orienter les activités dans la lutte contre la pauvreté. Les

taux de réalisation physiques de l'IPSTE sont très élevés et ont favorisé les couches les plus vulnérables (si l'on considère le côté social) qui ont été satisfait des projets IPSTE dans une large majorité. Quant au gouvernement, l'utilisation optimisée des ressources IPSTE pourrait servir d'exemple pour la rationalisation du budget de l'état en général.

Madagascar a déjà exécuté le DSRP depuis le début de l'année 2003. Deux rapports de mises en œuvre sont sortis et si tout se passe comme prévu, le pays va atteindre le point d'achèvement avant la fin de l'année 2004. A cela s'ajoute les résultats de la poursuite des négociations sur l'annulation et la restructuration des dettes bilatérales.

Au niveau régional, Madagascar renforce sa liaison avec le COMESA et son adhésion à la SADEC est déjà acquise suite au sommet du mois d'août de cette année 2004 qui a eu lieu à l'Ile Maurice.

5- Priorités pour l'aide au développement

Même si l'appui des bailleurs de fonds a permis à Madagascar de compléter le DSRP intérimaire d'une part, et à accroître les financements obtenus par Madagascar d'autre part (fait confirmé par l'analyse du document stratégique de réduction de la pauvreté à Madagascar), l'octroi des appuis devraient encore être rajouté afin que l'Etat puisse mieux réussir ses paris entre autres dans les domaines ci-après :

- Les infrastructures dont les infrastructures routières qui pénalisent encore une forte majorité de la population rurale à cause de l'enclavement ;
- Les pôles de croissance initiée au niveau de la Vice-primature ;
- L'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels ;
- Une meilleure coordination des aides.

6 Evaluation de l'environnement

Environnement	Appréciations
Capacités de collecte des données	Fort Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'analyse statistiques	Fort Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocation des ressources	Fort Moyen Faible
Mécanisme d'évaluation et de management	Fort Moyen Faible

ANNEXE 1 : VUE GENERALE DE LA SITUATION DE L'OMD A MADAGASCAR

Cibles	Indicateurs	L'objectif sera-t-il atteint ?	Etat de l'environnement
Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté			
Cible 1 : Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population vivant dans la pauvreté extrême	1. Ratio de pauvreté	Potentiellement	Moyen
Cible 2 : Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population vivant dans la pauvreté alimentaire	2. Incidence de la pauvreté alimentaire	Probablement	Faible mais s'améliorant
	3. Taux d'insuffisance pondérale des enfants	Potentiellement	Moyen
Objectif 2 : Assurer une Education Primaire pour Tous			
Cible 3 : En 2015, les garçons, tout comme les filles pourront terminer leur éducation primaire	Le taux net de scolarisation	Potentiellement	Moyen
	Le taux d'achèvement	Potentiellement	Moyen
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes			
Cible 4 : Eliminer les disparités selon les genres dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	Ratio filles / garçons dans l'éducation (primaire, secondaire, universitaire, ensemble)	Potentiellement	Moyen
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile			
Cible 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Taux de mortalité infantile	Probablement	Moyen
	Proportion d'enfants âgés de 1 an vaccinés contre la rougeole	Potentiellement	Moyen
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle			
Cible 6 : Réduire de ¾ entre 1990 et 2015 le taux de mortalité maternelle	Proportion de naissances assistées par du personnel de santé qualifié	Potentiellement	Moyen
Objectif 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies			
Cible 7 : D'ici 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle	Taux de prévalence sur les femmes enceintes	Données insuffisantes	Faible mais s'améliorant
Cible 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	Taux d'incidence du paludisme	Probablement	Moyen
Objectif 7 : Assurer un environnement durable			
Cible 9 : Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	Pourcentage de surface couverte de forêts	Probablement	Fort
Cible 10 : Pour 2015, réduire de moitié la proportion de personnes ayant accès à l'eau potable	Proportion de population ayant accès à l'eau potable par milieu urbain et rural	Faible potentialité de réalisation surtout en milieu rural	Moyen
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement			
Cible 11 : S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés	Ratio service de la dette sur les exportations	Probablement	Moyen

ANNEXE 2 : INDICATEURS DE SUIVI DES OMD A MADAGASCAR

Objectifs	Indicateurs	Valeur	Année	Sources
1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	Ratio de pauvreté	70% / 73,6%	1993 / 2003	INSTAT - EPM
	Incidence de la pauvreté alimentaire	59% / 75,2%	1993 / 2002	INSTAT - EPM
	Taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans	39,1% / 22%	1992/2000	INSTAT – EDS/EPM/MICS
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	Taux net de scolarisation	48,3% / 82%	93-94/02-03	Ministère de l'éducation
	Taux d'achèvement	39%	2002/03	Ministère de l'éducation
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Ratio fille/garçon dans l'éducation :			
	✓ Primaire	0,98 / 0,98	1999 / 2002	TBS 2002
	✓ Secondaire	0,79 / 0,83	1999 / 2002	
	✓ Universitaire	0,60 / 0,89	1999 / 2002	
4. Réduire la mortalité infantile	Taux de mortalité infantile	93‰ / 79‰	1992 / 2003	INSTAT/DDSS 2004
	Proportion d'enfants âgés de 1 an vaccinés contre la rougeole	55,9% / 82,2%	1998 / 2003	MinSan - PF
5. Améliorer la santé maternelle	Proportion de naissances assistées par du personnel de santé qualifié	23,9% / 24%	1998 / 2003	MinSan - PF
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	Taux de prévalence sur les femmes enceintes	0,05% / 1,1%	1990 / 2003	Ministère de la santé
	Taux d'incidence du paludisme	19,5%	2002	Ministère de la santé
7. Assurer un environnement durable	Pourcentage de surface couverte de forêts	22%	1990-94	Tableau de bord environnemental 2002
	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable:	8,55% / 11,73%	1999 / 2001	MEM/DEA
	✓ Inventaire ✓ Enquête	9,9% / 11,8%	1999 / 2000	EPM 99 – MICS 2000
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Ratio Service de la dette sur les exportations (viabilité de la dette)	Avant IPPTE : 11,7/ 9,8 Après IPPTE 11,7/ 5,5/	2000/2003	MEFB